

GÉNÉROSITÉ

SOUTENEZ-NOUS

TRANSMETTEZ
L'ESPOIR DE

**VAINCRE
LE CANCER**

icans.eu/je-souhaite-faire-un-don/



ÊTRE DONATEUR DE L'ICANS, C'EST :

Investir dans la recherche

Soutenir l'innovation diagnostique et thérapeutique

Améliorer le bien-être et le confort des personnes malades

Les dons et legs versés à l'ICANS sont éligibles à des avantages fiscaux.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS



Claire-Marie FREUDENREICH

Responsable affaires générales et mécénat

dons-legs@icans.eu

T 03 68 76 72 75

ICANS[®] INSTITUT
DE CANCÉROLOGIE
STRASBOURG
EUROPE

Ensemble, vaincre le cancer

17 RUE ALBERT CALMETTE
BP 23025 - 67033 STRASBOURG CEDEX
T +33 (0)3 68 76 67 67

Suivez-nous sur :    

WWW.ICANS.EU

UN ENSEMBLE HOSPITALIER DÉDIÉ À LA CANCÉROLOGIE EN ALSACE

L'ICANS® | Institut de cancérologie Strasbourg Europe est issu de l'alliance entre le Centre Paul Strauss et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Une alliance d'excellence

L'ICANS® regroupe sur un même site leurs compétences, leurs équipes et leurs équipements techniques pour proposer une offre de prise en charge d'excellence en cancérologie publique, accessible à tous.

Ses installations et ses équipements de dernière génération, adaptés aux évolutions des traitements et aux progrès en cancérologie, offrent aux patients, accompagnants et visiteurs, des conditions optimales d'accueil, de sécurité et de confort.

L'ICANS® développe une expertise en cancérologie en matière de soins, de recherche et d'enseignement, en France et en Europe.

Les missions de l'ICANS®

Le dépistage et la prévention
Le diagnostic
Le traitement
Les soins
L'innovation
L'enseignement et la formation
en cancérologie
La recherche

L'ICANS® EN CHIFFRES



900 professionnels



30 000m² répartis
sur 7 niveaux



58 salles de
consultations



124 lits
d'hospitalisation



90 places en
hospitalisation
de jour

Faire un don à l'ICANS® c'est :

Rendre possible la réalisation de projets portés par les professionnels de l'ICANS, au bénéfice des patients :

- **Amélioration du confort et de la qualité de vie des personnes malades :** soins de support (activités physiques adaptées, art-thérapie, socio-esthétique), amélioration des conditions d'accueil (projets d'aménagement intérieur des espaces hospitaliers, achat de casques de réalité virtuelle ou de tablettes tactiles), etc.
- **Développement de la recherche** pour favoriser les avancées thérapeutiques.

Les dons versés à l'ICANS sont éligibles à des avantages fiscaux :

- Impôt sur le revenu, si vous y êtes assujetti : votre don est défiscalisé à 66%.
- Impôt sur les sociétés : votre don est déductible à 60%, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Faites un don sur [icans.eu/je-souhaite-faire-un-don/](https://www.icans.eu/je-souhaite-faire-un-don/)